



*Vue sur le hameau des Bourbiers et le pigeonnier seigneurial*



*Vue sur la forteresse*



*Vue sur le hameau de Saint-Aubin*

### 3.3. LES PERSPECTIVES MAJEURES

Il s'agit des perspectives et faisceaux de vues sur les monuments et notamment la forteresse, le bourg fortifié, les ensembles naturels intéressants : étangs...

Le relief marqué autour du bourg dégage des perspectives intéressantes sur la forteresse, notamment depuis le cimetière et les Saulneries.

On a également des vues...

- sur l'étang de Saint-Aubin depuis La Gustinerie,
- sur l'étang de Pouancé depuis le manège au nord de l'étang de Pouancé,
- sur l'étang de Tressé depuis la route communale entre Le Rocher et Tressé.

Chacune de ces perspectives constitue un élément de la qualité paysagère du site et nécessite d'être préservée. Les constructions faisant écran à ces faisceaux de vues ne seront donc pas autorisées.



*Vue sur le bourg depuis la route communale n°8*



*Vue sur le moulin depuis le bord de l'étang*



*Vue sur le bourg depuis les Saulneries*



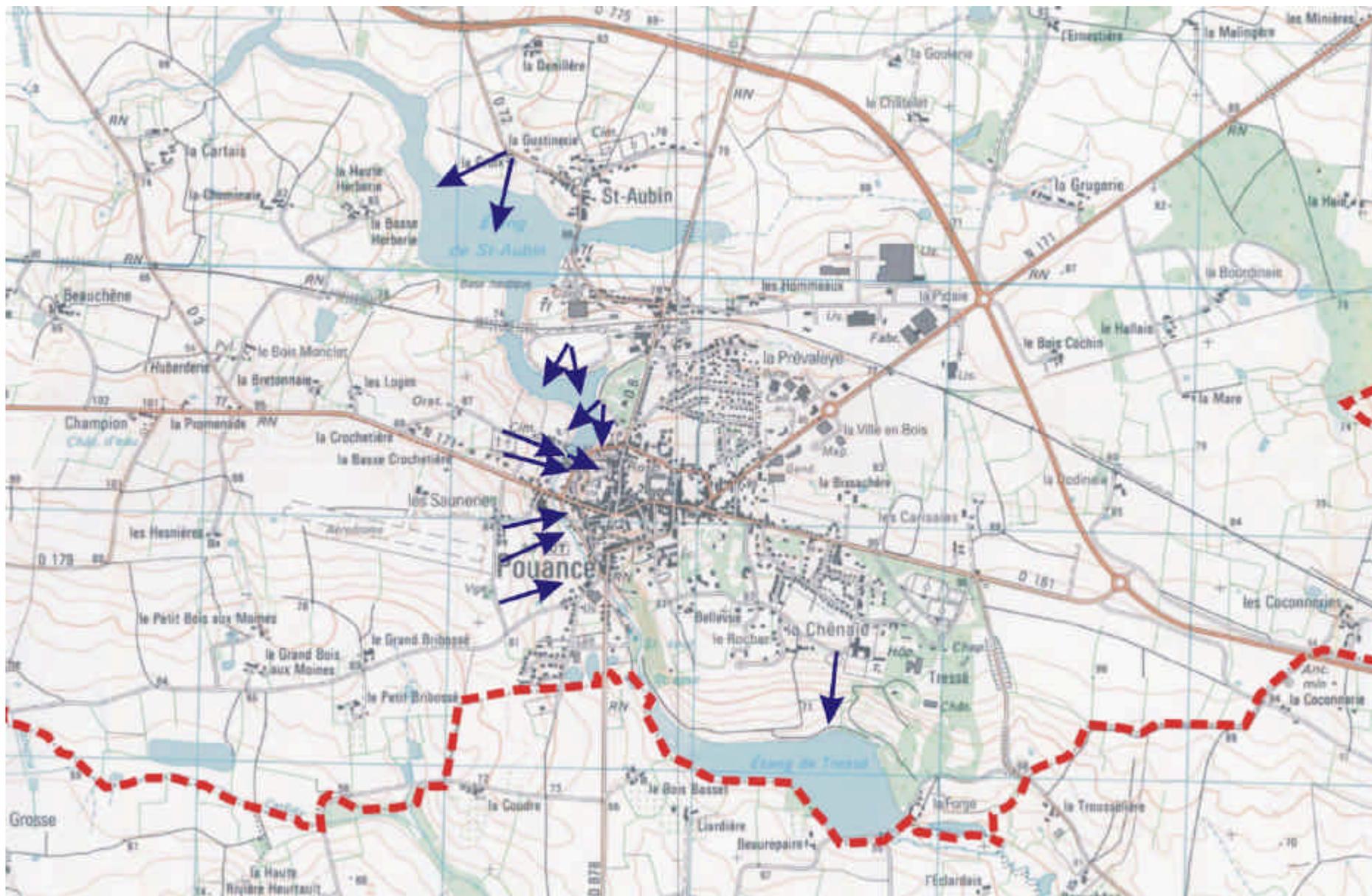
*Vue sur l'étang de Tressé depuis le château de Tressé*



*Vue sur le hameau de Saint-Aubin*



*Vue sur la forteresse depuis le cimetière*



#### 4.1. HYPOTHESES DE FORMATION DU BOURG

##### *Le château de Pouancé, élément de fixation de la population*

« Dès la seconde moitié du X<sup>ème</sup> siècle, la croissance démographique, qui suit la fin des grandes invasions, alliée à l'insuffisance du premier réseau urbain d'origine gallo-romaine, rend nécessaire la constitution de nouveaux espaces de peuplement. Les châteaux servent de points de fixation de la population » (CORNET, C.).

La construction du château fort au début du XI<sup>ème</sup> siècle, attira les habitants. La ville close resta de taille modeste avec une seule rue relativement courte, la superficie de la basse cour, de la haute cour et du baile était aussi étendue que la cité elle-même.

En 1093, la fondation d'un bourg est offerte à des moines de Marmoutier, probablement ceux déjà installés à Carbay. L'offrande d'un bourg aux moines intervient en tant qu'aumône pieuse.

Le bourg castral, extension de la basse-cour, était occupé par les propres hommes du seigneur tandis que les hommes des moines sont probablement installés à l'extérieur des murs, dans les faubourgs.

L'extension de l'espace habité suit une logique topographique. Le château est implanté à l'extrémité de l'éperon rocheux, sur le point culminant du site. Ses fortifications s'étendent le long de la pente la moins prononcée. La forteresse constitue avec le bourg castral un ensemble bâti compact. Cet ensemble se prolonge ensuite au sud par le bourg formé autour de l'église de la Madeleine, puis vers l'est par le quartier de l'hospice. Le village est limité à l'ouest par le cours de la Verzée et au sud par le champ de foire.

Un plan de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle montre la ville close qui se composait d'une rue, l'actuelle rue Saint-Aubin, et d'une place (place Du Guesclin) avec la halle. Les prisons se trouvaient sous une des anciennes portes, le tout protégé par un fossé.

Le faubourg de la Madeleine s'étant développé autour du prieuré de la Madeleine, d'autres fossés furent aménagés pour le protéger.

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, des boulevards les remplacèrent.

##### *Développement des faubourgs au XVIII<sup>ème</sup> siècle*

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle marque le début du développement industriel et commercial de Pouancé. Les forges de Pouancé emploient à cette époque plus de 400 personnes

(fermeture en 1866). Pouancé devient une ville de foires et de marchés. La ville sort de ses remparts.

La rue Saint-Aubin :

Prolongée en 1867 pour assurer la communication avec la Place de la Madeleine (ce prolongement est l'actuelle rue Jeanne d'Arc), la rue Saint-Aubin est l'une des plus anciennes rues de Pouancé. Procureurs, huissiers, notaires, royaux, avocats, conseillers du Roi, receveurs résidaient dans cette rue, par ailleurs bordée de nombreuses boutiques.

« Le grenetier résidait rue St-Aubin. Son ancienne demeure a conservé une élégante tourelle rehaussée d'une ligne de modillons. Elle est située face au n°26, une maison bourgeoise dont le porche d'entrée est surmontée d'un panonceau qui porte l'inscription suivante : « Henri Lescouvette marchan 1670 ». Les Lescouvette étaient marchands apothicaire » (*d'après .Pouancé, André Neau, 1998*).

Jusque vers 1845, cette rue était fermée par une porte : la porte St-Aubin dont il ne subsiste aucun vestige.

##### *Extension autour de la gare au XIX<sup>ème</sup> siècle*

La gare, aujourd'hui désaffectée, fut inaugurée en décembre 1877, un peu à l'écart au Nord, créant ainsi un nouvel axe de développement.

##### *Les quartiers d'habitat récent*

Plusieurs zones pavillonnaires ont vu le jour depuis le début des années 1970. On distingue quatre ensembles distincts :

- La Prévalaye,
- La Chesnaie,
- Bellevue,
- Le Four à carreaux.

L'urbanisation de Pouancé s'est prolongée essentiellement vers l'est, l'extension vers l'ouest étant bloquée par les étangs et la rivière de la Verzée.

### *Saint-Aubin, un rattachement tardif à la commune*

Jusqu'à la Révolution, l'église de Saint-Aubin reste l'église mère, est, jusqu'en 1701, l'unique église paroissiale de Pouancé. Elle formait alors une seigneurie distincte de celle de la baronnie de Pouancé. A la Révolution, elle dépendait des seigneurs de Dangé.

Autrefois séparé du bourg de Pouancé par des terres agricoles, le hameau ancien de Saint-Aubin se situe aujourd'hui quasiment dans la continuité du bourg, du fait de l'étalement urbain.

## **4.2. LA STRUCTURE PARCELLAIRE**

La trame urbaine conserve l'empreinte historique du schéma urbain médiéval qui se traduit par un réseau de ruelles étroites, une succession de passages et de placettes.

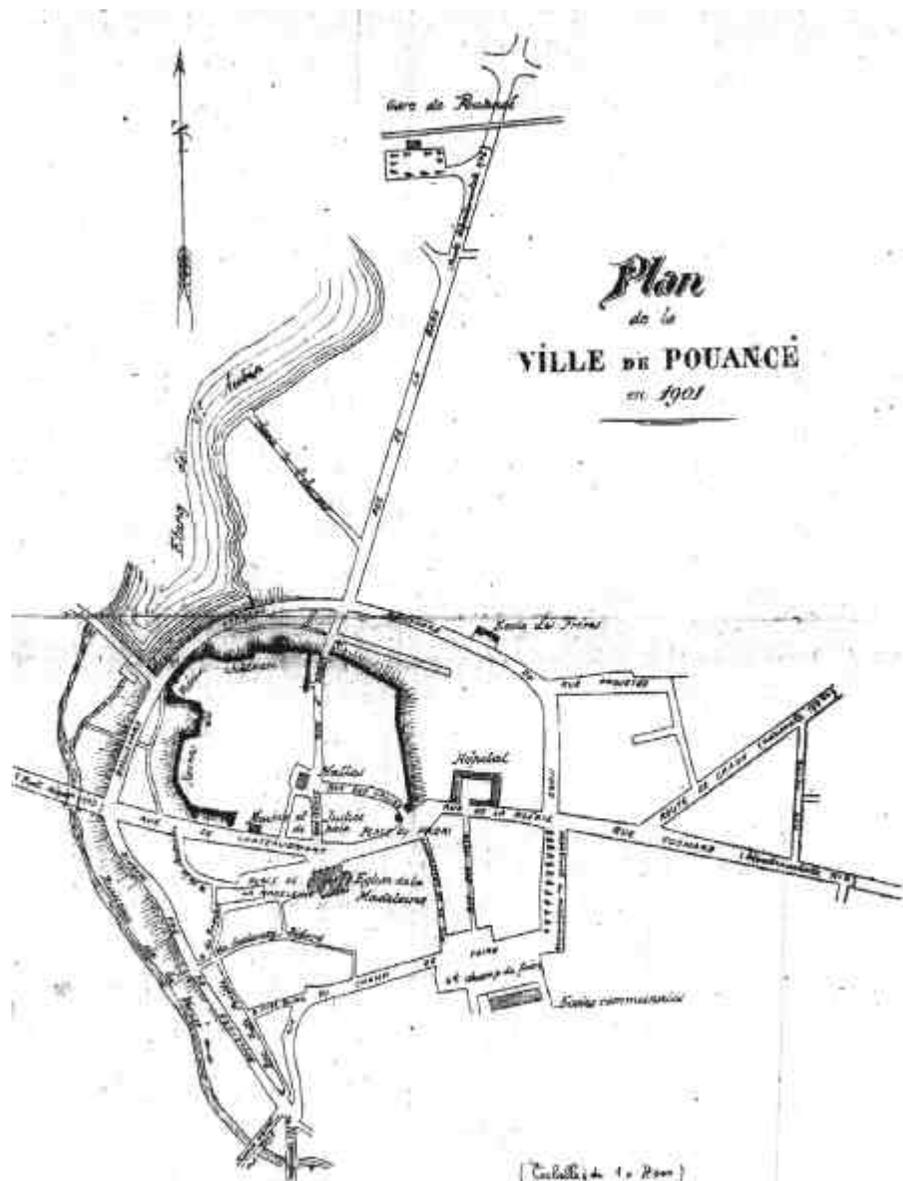
Les parcelles sont de petite taille ; le bâti est dense.

Le bâti édifié au XIX<sup>e</sup> siècle en revanche est construit sur des parcelles de taille plus importante. Il s'agit du bâti édifié le long des boulevards de ceinture.

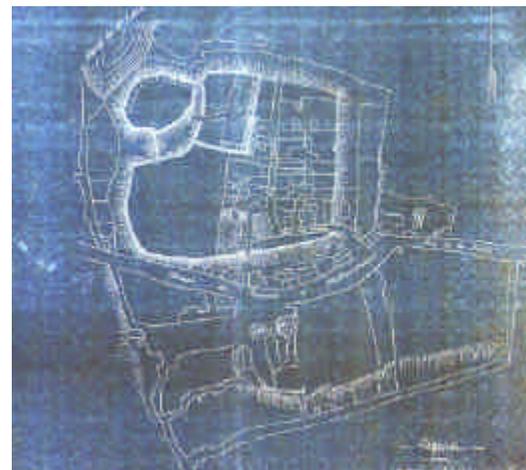


*La structure parcellaire d'après le cadastre napoléonien*

### LE RESEAU VIAIRE EN 1901



### 4.3. LE RESEAU VIAIRE



Pouance au XVIIIème siècle

Les premières traces du réseau viaire remontent à l'occupation romaine. La commune est traversée par la voie Angers-Carhaix. Son tracé est encore aujourd'hui visible sur le terrain.

Une modernisation du réseau routier s'opère au XVIIIème siècle. Les routes royales construites à cette époque constituent le réseau routier départemental et national.

Le château et ses enceintes ont constitué un obstacle à la circulation routière.

Les grands axes qui traversent ou contournent la ville n'ont pas été construits simplement en fonction des données topographiques. Ils ont dû être tracés en fonction des murs du château, de leur position et de leurs ouvertures.

Il y a une coïncidence entre le tracé des voies et celui des murs et fossés ; les pénétrantes ont été également adaptées aux postes des enceintes.

Un ensemble de boulevards construits au XIXème siècle ceinture le centre-ville, traversé d'est en ouest par une avenue (avenue de la Libération prolongée par l'avenue du Maréchal Foch) qui emprunte deux anciennes portes aujourd'hui disparues.

Les boulevards de ceinture :

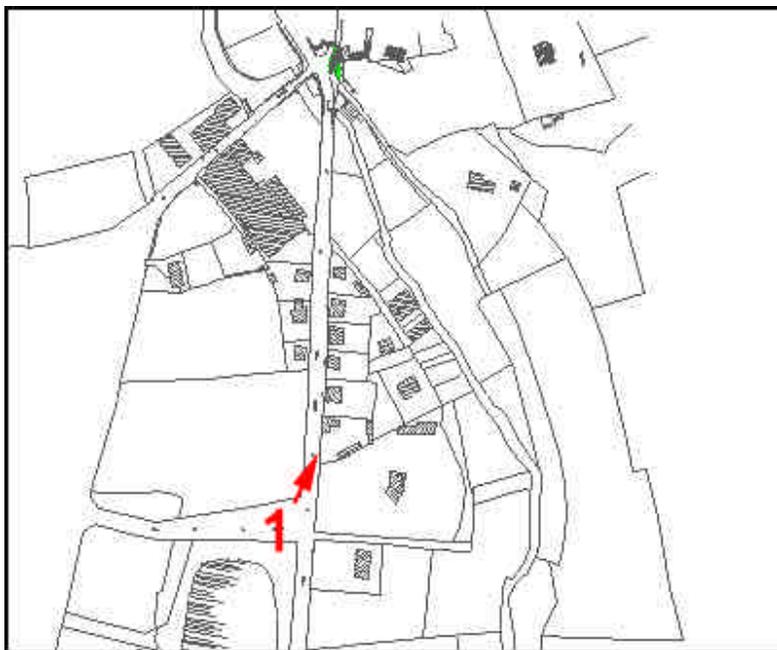
- boulevards du château et de la Prévalaye au nord,
- Boulevards du Pré Marais et du Champ de Foire au sud,

Des rues sont créées : rue des Fossés, rue de la Californie, rue des Arts... La rue de Saint Aubin est prolongée : elle débouche sur le nord des halles et n'est prolongée au sud que vers 1820.

#### 4.5. Les entrées de ville

#### ENTREE SUD

L'entrée sud permet de rejoindre la commune de La Previère en empruntant la D878.



#### Description du site :

Sur la première séquence, on trouve quelques pavillons individuels, alignés, ou avec un retrait peu important.

Ces pavillons ont des hauteurs variables (RDC à R+2).

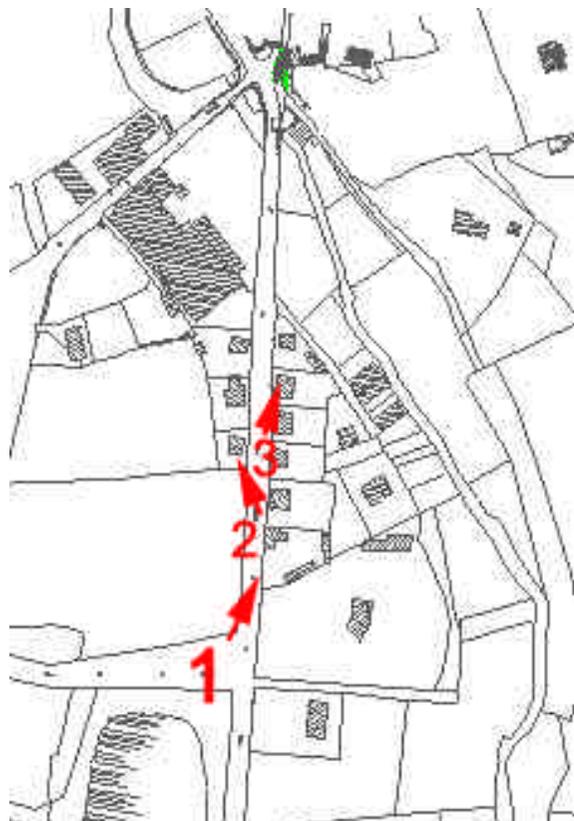
Ils présentent tous des toits à double pente mais avec des orientations de la ligne de faîtage différentes (perpendiculaire ou parallèle à la rue).

La plupart de ces pavillons ont des clôtures (haies ou murets) ne présentant pas d'intérêt particulier.

Le carrefour situé au point bas marque l'entrée de la ville ancienne.

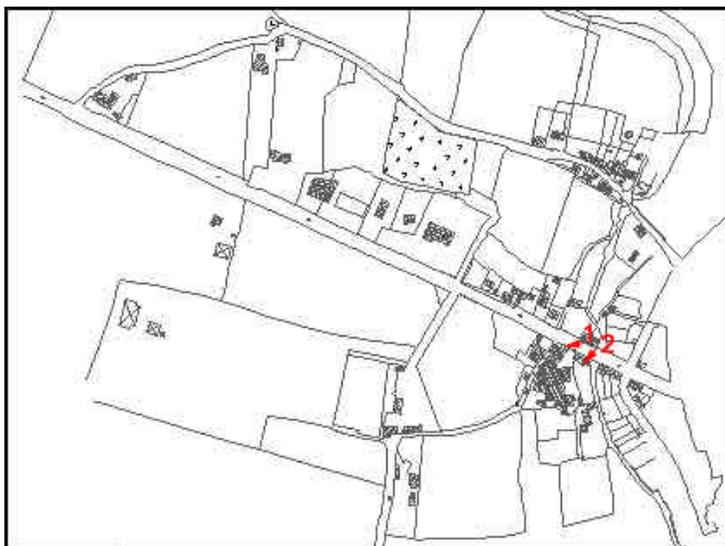
La deuxième séquence de cette entrée de ville est plus intéressante car on se trouve en présence de la rivière avec ses berges encore occupées par de la végétation ; le bâti est plus structuré et homogène.

A ce niveau, on est déjà dans la ville.



La transition entre l'espace rural et le faubourg n'est pas marquée par un aménagement urbain trop en amont. Cette entrée de ville est assez « végétalisée » avec des jardins (particuliers et ouvriers), la vue sur la ville haute et les bois protégés que l'on trouve derrière les pavillons à droite lorsque l'on rentre dans la ville.

L'entrée ouest permet de rejoindre la commune de Châteaubriant en empruntant la N171.



1



2

#### Description des bâtiments :

Cette entrée de ville est une des plus intéressantes pour la découverte du bourg ancien et du château. Le végétal domine sur une partie de l'arrivée ; on trouve une haie arbustive sur l'ensemble du côté droit (lorsque l'on se dirige vers le bourg), aucune ferme ou maison n'est visible depuis la route jusqu'à ce que l'on soit déjà dans le bourg.

Les premières maisons que l'on voit avant de passer la rivière, sont assez hétérogènes. Cependant il est à noter qu'elles sont toutes alignées sur la rue, sans jardin. Les matériaux et les volumes différents créent cette impression d'hétérogénéité.

Sur le côté gauche se trouve bien en amont la ferme de L'Hôtellerie qui a été construite au cours du 4ème quart du XIXème siècle. Il s'agit peut-être d'une ancienne auberge. C'est un logis à étage avec un comble-à-surcroît, tour couverte par un toit en pavillon. Les baies segmentaires présentent un appareil mixte en brique et tuffeau. Une des étables à vaches est dans le prolongement du logis. L'étable à chevaux est couverte par un toit à croupes.

Plus près du bourg se trouve la ferme de La Crochetière avec L'oratoire Notre-Dame de la Crochetière. Cet oratoire a été construit à la fin du XIXème siècle, il servait de lieu de pèlerinage. L'oratoire est entouré par un petit enclos fermé d'un mur et ombragé d'arbres.

Les autres bâtiments sur ce côté de rue ne présentent pas d'intérêt particulier ; quelques bâtiments à usage professionnel ou commercial précèdent les habitations.

**ENTREE OUEST**



*Maison de maître L'Hôtellerie*

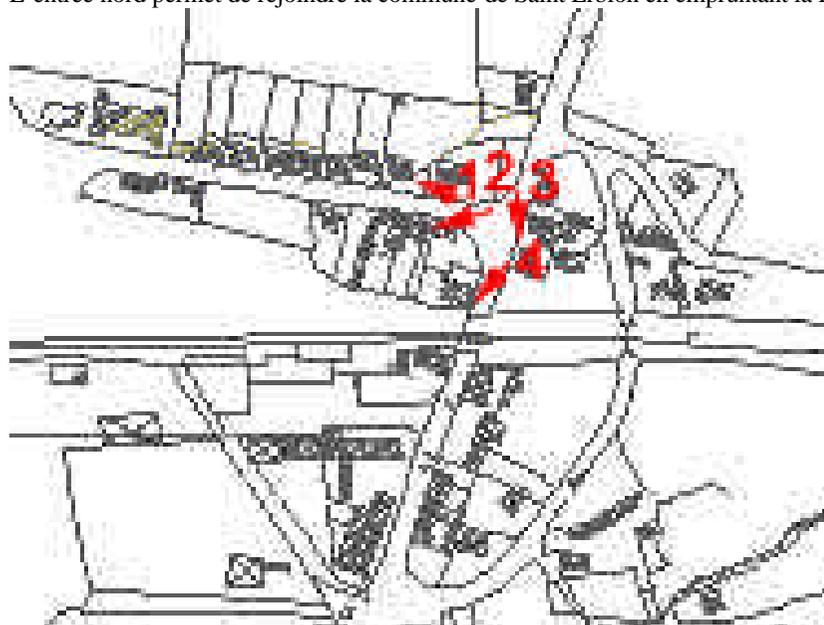


*Oratoire de La Crochetière*



Le bâti n'est pas structurant et ne présente pas de caractère majeur. L'intérêt de cette entrée de ville réside dans les perspectives sur la cité.

L'entrée nord permet de rejoindre la commune de Saint Erblon en empruntant la D6.



**Description des bâtiments :**

Cette entrée nord se décompose en deux sections :

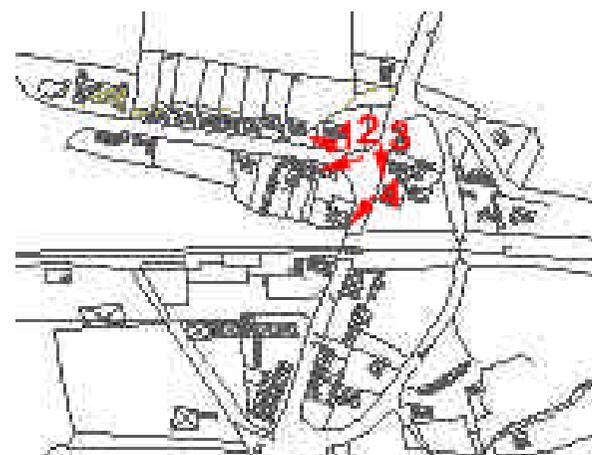
La première est celle de la gare dans laquelle on trouve quelques bâtiments intéressants au niveau du carrefour avec l'ancienne voie ferrée. Ces bâtiments ont des encadrements d'ouverture en brique. Bien que les volumes soient différents ils présentent entre eux une harmonie de matériau et donc de couleur.

La seconde section est celle que l'on traverse en se rapprochant du bourg. A gauche, en direction du bourg, un alignement de pavillons d'après-guerre ne présente pas d'intérêt particulier. Il s'en dégage toutefois une impression d'homogénéité de par leur volume et les matériaux utilisés.

Sur le côté droit, un vaste mur de pierre clôt une propriété ; de nombreux arbres dépassent de ce mur.



2



3



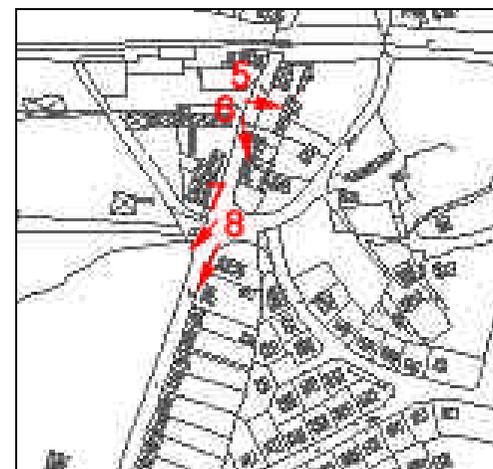
2

4

ENTREE NORD (Saint Aubin)



5



6



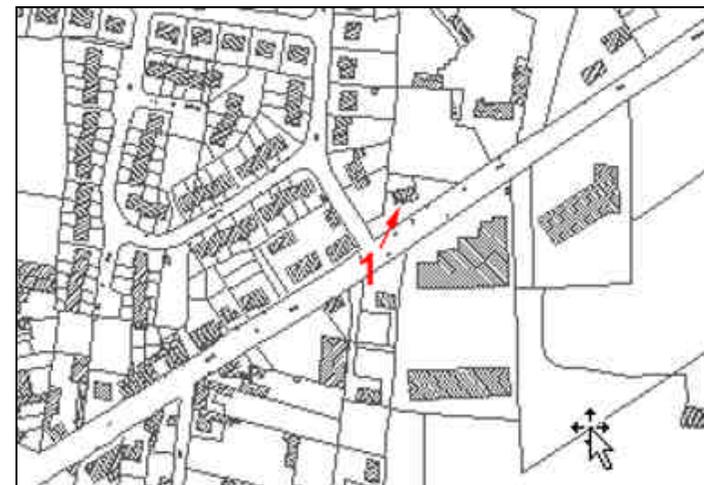
7



8

Le carrefour de la gare est peu mis en valeur.  
La section de la zone pavillonnaire ne présente pas de bâtiments particuliers, seul le mur est intéressant.

L'entrée nord-est permet de rejoindre la N 171 qui va vers la ville de Laval.



**Description des bâtiments :**

Après avoir traversé une vaste zone industrielle, la voie est plantée d'un mail d'arbres.  
 Sur la droite, en direction du bourg, quelques maisons sont en retrait par rapport à la voirie, dissimulées dans des jardins.  
 Ensuite, quelques maisons sont alignées sur la voirie ; elles sont assez hétérogènes et ne présentent pas d'intérêt particulier.  
 Sur le côté gauche, la présence de quelques bâtiments commerciaux rend cette entrée peu attrayante. On arrive ensuite à la partie bâtie avec un ensemble de quelques maisons qui présentent un intérêt lié à leur volumétrie et leurs matériaux.

ENTREE NORD-EST



2



3



4

L'abandon de certaines maisons ajouté à la présence de bâtiments commerciaux rend cette entrée très hétérogène.  
Sur cette voie l'architecture de quelques maisons mérite un traitement de l'espace public structuré et de qualité, avec des matériaux et des couleurs en harmonie avec ce bâti.  
Le mail d'arbres n'existe que sur le début de la rue.



*Le cimetière de Saint-Aubin*



*L'église de Saint-Aubin*

## 5.1. LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

La DRAC a recensé 9 sites archéologiques sur le territoire communal :

Lieu dit	Nature du site
Le Château	Château de Pouancé
La Recordelière	Motte
La Bardogère	Motte
Saint Aubin	Eglise et cimetière
Le Bois Verzée	Terres cuites de construction
Le Bois de la Haye	Motte
La Grivellière	3 foyers médiévaux
Saint-Aubin	Enceinte rectilinéaire
Le Petit Bribosse	Enceinte rectilinéaire

- Le Château
  - La Recordelière et la Bardogère  
Situées à environ 3 kilomètres à l'est de la forêt d'Araize, la Recordelière et la Bardogère abritent deux mottes féodales distantes l'une de l'autre d'environ 500 mètres. Il s'agit de vestiges témoignant de l'activité d'exploitation du minerai de fer à l'époque médiévale (XIIème siècle).
  - l'église et le cimetière de Saint-Aubin
  - le Bois de Verzée  
Siège d'une fabrication ancienne de terres cuites de construction (tegulae).
  - Le Bois de la Haye :  
Présence d'une petite motte féodale de 28 mètres de diamètre, probablement liée à l'activité agricole.  
«[une motte] se voit encore, bien conservée, dans le, bois de la Haie, à 3 km au nord-ouest du château de Pouancé ; ses petites dimensions et sa basse-cour minuscule, plaident pour un établissement secondaire, dont l'occupation ne peut avoir duré pendant de nombreuses générations, peut-être seulement pendant une période de trouble. On peut penser ici aux révoltes des seigneurs de la Mée et des marches de l'Anjou contre Henri II Plantagenet, vers 1180 : parmi eux, on cite même le nom de Geoffroy II de Pouancé, Raderus de Haïa, dont le nom pourrait se perpétuer dans les actuels bois et lieu-dit de La Haie.
  - La Grivellière  
Présence de trois foyers médiévaux.
- La toponymie très riche (cadastre de 1833) et partiellement conservée dans le cadastre actuel évoque de nombreuses autres occupations dont les traces semblent avoir disparu (La Motte, l'Isle, la Butte Ronde, la Mottaie...).



Source : DRAC, service archéologie



*Motte féodale - Bois de la Haie*



*Bois de la Haie – fossé en eau*



*La Recordelière*



*Motte féodale - La Recordelière*



*La Recordelière*



*Motte féodale - La Bardorgère*

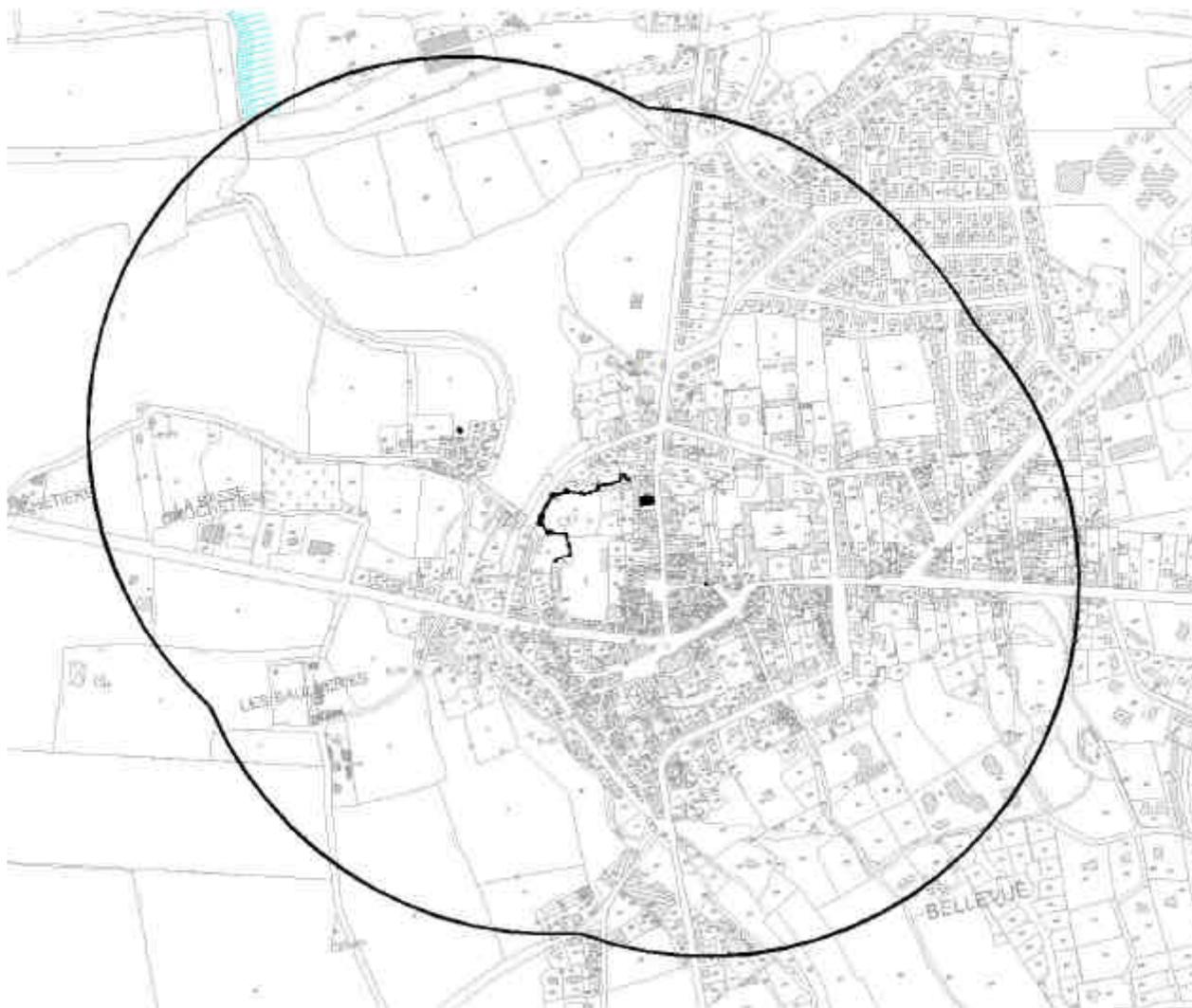


*La Bardorgère*



*La Bardorgère*

**LES MONUMENTS HISTORIQUES – PROTECTIONS EXISTANTES AVANT CREATION DE LA ZPPAUP : LES RAYONS DE PROTECTION DE 500 m**



Source : Plan Agence BERGER-WAGON

## 5.2. LES MONUMENTS HISTORIQUES

On recense 4 Monuments Historiques (un classé, trois inscrits) sur le territoire communal :

- Ruines du château, classées par arrêté du 7 juillet 1926
- Ancien grenier à sel, inscrit partiellement par arrêté du 4 juillet 1996,
- Ancien pigeonnier seigneurial, inscrit par arrêté du 4 juillet 1996,
- Tour de l'Horloge dite Porte Angevine, inscrite par arrêté du 25 mars 1929.

Ces édifices sont protégés par la loi de 1913.

Chacun de ces édifices génère un rayon de protection de 500 mètres à l'intérieur duquel les déclarations de travaux et les permis de construire sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Dans le cadre de la ZPPAUP, ces rayons de protection disparaissent au profit d'un périmètre plus cohérent, prenant en compte les aspects historique, architectural et paysager ; il s'agit du périmètre de la ZPPAUP.

**Classement**

Classement par arrêté du 7 juillet 1926.

**Propriété**

Personne privée

**Historique**

Dès la fin du Haut Moyen-Age, le site de Pouancé, situé aux confins des Marches de la Bretagne et de l'Anjou, fut certainement fortifié afin de contrecarrer la place forte bretonne de Châteaubriant. La première mention du château remonte à la période 1049-1060 dans la pancarte de Carbay ; le comte d'Anjou y entretenait des hommes et un « vicarius ». Il est vraisemblable que Gautier Haï, seigneur de Pouancé-Martigné autour de 1100 ait assis son pouvoir châtelain sur les lambeaux d'une circonscription antérieure qui se nommait « l'honneur de Lourzais » (dont le centre géographique était un peu plus à l'Est sur l'actuelle commune de Grugé-l'Hôpital) (Meuret, J.C.). En 1094, Gautier Haï est seigneur de plein droit ; le château est alors le siège d'une grande seigneurie. Il ne semble pas que le château ait été précédé comme c'est souvent le cas par une motte. La tour Saint-Aubin, la tour pointue et les restes de la tour du moulin sont datables de la fin de la fin du XIIème ou du début XIIIème siècle.

Entre 1371 et 1379, Pierre II de Valois fait construire la Grosse Tour et fait poser des mâchicoulis au château. A la mort de Gautier, la seigneurie de Pouancé d'obédience angevine est rattachée à celle de la Guerche d'obédience bretonne. La tour-porche semble avoir été construite au XVème siècle et l'extension au XVIIème siècle. Au XVème siècle, les éléments défensifs ont été adaptés à l'introduction de l'artillerie.

**Descriptif**

Implanté sur un surplomb dominant l'étang de Saint-Aubin à l'Ouest et la rivière de la Verzée, protégé par une enceinte comprenant onze tours et percée de trois accès, le château fort, construit en moellons de schiste, se compose d'une basse et d'une haute cour, séparés par une douve sèche (utilisée comme dépotoir au XIXème siècle. L'accès de la haute cour était gardé par un châtelet d'entrée avec une passerelle (fin XIIème, début XIIIème siècle ?).

Deux poternes percées dans le mur d'enceinte, une au Nord (passage cavalier) et une au Sud (passage charretier) débouchaient dans les douves sèches. On ignore le système de communication entre celles-ci et la haute-cour.

Le logis seigneurial, dégagé lors des fouilles, est un vaste bâtiment rectangulaire d'environ 24 mètres sur 8 mètres, à un étage. Les traces d'ancrage des rampants du toit sont visibles sur la courtine. Sous le corps de logis, une salle souterraine entièrement aveugle, voûtée en berceau, est habituellement qualifiée de glacière : son sol est taillé dans le schiste et une rigole faisant le tour de la pièce permet de récupérer les eaux d'infiltration. Une tour-porche (XVème siècle) permet d'accéder à la basse-cour depuis la ville ; elle est percée de deux portes, une charretière et une piétonne (murée côté ville), couvertes par des voûtes en berceau brisé. Agrandie sur son côté Nord au XVIIème siècle, cette tour-porche a perdu son aspect défensif ; les deux étages et l'étage de comble ont été alors transformés en logement. Un reste de tour est conservé chez un particulier à l'angle Sud-est de la cour. Le colombier, dont la toiture a disparu, se trouve dans une prairie au bord de l'étang de Saint-Aubin.

L'organisation de la place forte rentre dans un schéma traditionnel :

- une première enceinte constituant la haute-cour, lieu d'habitation du seigneur et dernier espace de défense (le



*Le château vu depuis Les Bourbiers*



*Vue sur la forteresse depuis le boulevard du château*

château proprement dit),- une seconde enceinte, la basse-cour, renfermant diverses dépendances (écuries, bâtiments d'exploitation, ateliers, logements...), nécessaires à la vie relativement autarcique du château.

### La basse-cour

La **Tour Porche** est le seul passage ancien connu à ce jour entre la basse-cour et la cité. Cette Tour Porche semble avoir été construite au XIV<sup>ème</sup> ou au XV<sup>ème</sup> siècle.

Elle se compose de deux étages surmontés par des combles, le tout sur plancher. Le rez-de-chaussée est constitué par deux passages parallèles voûtés en ogive : la **poterne** et la **porte charretière**.

L'extension Nord de la Tour Porche semble avoir été réalisée au cours du XVII<sup>ème</sup> siècle. L'aspect de cette ancienne porte fortifiée ne présente plus aucun caractère défensif, quatre fenêtres (deux de chaque côté) ayant même été percées (sans doute au XVII<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> siècle pour éclairer les étages.

Dans la description qu'il donne en 1878 de la Tour Porche, Célestin Port fait mention de traces de herse et de pont-levis. Apparemment ces traces n'existent plus aujourd'hui, mais une confusion de cet auteur avec d'autres portes de la ville est peut-être possible. Dans la voûte subsiste une ouverture devant correspondre à un passage de corde pouvant servir à sonner une cloche.

La **courtine Est** sur laquelle s'appuie la Tour Porche, sépare la basse-cour de la cité. Récemment débarrassée d'une partie des constructions modernes qui la masquaient complètement, elle n'a pas encore été étudiée sérieusement. Elle semble dater du XIII<sup>ème</sup> siècle. Dans le segment Nord de cette courtine, une deuxième poterne semble exister, immédiatement au Nord de la Tour Porche.

L'angle Sud-est de cette courtine est épaulé par une tour ronde, la **tour Sud-est**, appartenant actuellement à un particulier. Comme la courtine, cette tour semblerait dater du XIII<sup>ème</sup> siècle. De cette tour, la courtine repart vers l'Ouest, en direction des douves, où elle rejoint une petite tourelle circulaire construite à la jonction de cette courtine et de la partie Sud du mur de contrescarpe.

Le mur de **contrescarpe**, de faible épaisseur, est certainement un mur de soutènement et ne semble pas avoir du jouer un rôle défensif. De même, la petite tourelle circulaire doit être regardée, non comme un élément de fortification, mais comme un simple support d'escalier à vis, permettant sans doute la communication entre la partie supérieure de la courtine et la basse cour. Les premières marches de cet escalier sont d'ailleurs parfaitement visibles au niveau supérieur de la tourelle. Ces deux derniers éléments sont du XV<sup>ème</sup> siècle et appartiennent à une campagne de réaménagement général de la basse-cour.

**Pile et culée** ont été dégagées au cours des fouilles de l'été 1992. A la fin du XII<sup>ème</sup> ou au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, le système s'accès à la haute cour devait partir d'une culée et comporter deux passerelles de bois successives reposant sur des piles. La dernière passerelle reposait sur une pile qui servait également de pont-levis. Au XV<sup>ème</sup> siècle, la première pile côté basse cour est transformée en culée par l'adjonction de deux murs perpendiculaires reliant ses extrémités au mur de contrescarpe. L'espace délimité par ces ajouts et la pile du XII<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècle est remblayé et pavé.



Vue sur la forteresse depuis la rue du Grand Moulin



Vue depuis la cour intérieure

## Les douves et leurs poternes

La haute cour du château est séparée de la basse-cour par d'importantes douves sèches, barrées à chaque extrémité par un rempart incluant une poterne. Ces douves ont été entièrement remblayées au début du siècle par leur transformation en dépotoir communal. Il semble que l'épaisseur du remblai soit inférieur à 10 mètres.

La **poterne Nord** est un simple passage cavalier qui se remarque par une saillie verticale dans la courtine formant contrefort et encadrant sa porte. A l'époque de sa construction (XIIIème siècle), cette poterne débouche directement dans les douves, d'où un passage, longeait la face intérieure du rempart en direction de la Tour du Moulin et permettait d'accéder à la haute-cour. La porte pivotait sur des gonds de pierre et possédait une barre de fermeture dont les gonds sont encore visibles.

Au cours du XVème siècle, l'accès d'origine est conservé, mais un moineau, appuyé sur la muraille, est construit à l'intérieur même des douves. Cette salle comporte des ouvertures de tir, aménagées pour l'artillerie à main, en direction de la passerelle d'accès à la haute-cour et du mur Nord de contrescarpe. L'orifice d'un défumoir perce la voûte. Dans un dernier temps (époque moderne ?) l'entrée de l'escalier est murée et transformée en cheminée.

## La haute-cour

Seule la base de la **Tour du Moulin** dans le haute-cour et son élévation située sur la face externe des remparts sont encore visibles, cette tour s'étant écroulée en décembre 1915. Elle semble également dater du XIIIème siècle. L'examen des fondations permet de supposer qu'il existe une salle basse, remblayée en partie par les débris résultant de l'effondrement.

La **courtine de la Tour du Moulin / Tour Saint-Antoine** n'est pas chaînée aux deux tours et postérieure à celles-ci. Sa construction remonte au XIVème siècle. Le massif de maçonnerie saillant au milieu de sa face intérieure est un reste de la courtine du XIIIème siècle. Cette courtine primitive était plus basse que la courtine actuelle. La courtine primitive comportait deux fenêtres voûtées dont une a été rétablie sur le rempart du XVème siècle alors que la seconde a été condamnée.

La **Grande Courtine**, chaînée à la Tour Heptagonale, appartient à la même phase de reconstruction (XVème siècle). A l'intérieur du contrefort central, un escalier à vis en, granit permettait d'accéder au sommet de la courtine depuis le premier étage du corps de logis grâce à un passage en ogive aujourd'hui muré.

Le **Corps de Logis** est un vaste bâtiment rectangulaire d'environ 24 mètres sur 8 de dimensions intérieures. Il comportait un étage recouvert d'une toiture dont les traces d'ancrage des rampants sont visibles près du sommet de la Grande Courtine. Le rez-de-chaussée est éclairé, côté haute-cour, par cinq fenêtres dont certaines ont conservé leurs coussièges.

Il ne subsiste plus qu'une des 3 entrées d'origine, située près de la Tour Heptagonale. L'entrée principale (la plus large), située à l'angle Sud du bâtiment, a été condamnée, certainement au cours du XIXème siècle, lorsque des maisons d'habitation ont été appuyées sur la face intérieure de la Grande Courtine.

Le Corps de Logis comporte, au centre de son mur Sud-Est, les restes de la sole et des jambages d'une cheminée monumentale. L'encastrement du foyer dans l'épaisseur du mur est traduisible à l'extérieur de celui-ci par une légère



*La Tour Porche, vue depuis la cour du château*



*La tour Porche vue de puis la rue de Saint-Aubin*

sur-épaisseur. Côté haute-cour, ce mur est longé par un dallage d'environ 3 mètres de large, constitué de grandes plaques de schiste. Les dalles sont formées de manière à former un caniveau central.

**Le rempart de la Dame Blanche**, chaîné à la Grosse Tour, remonte lui aussi au XIV<sup>ème</sup> siècle.

A l'articulation de cette courtine et de la Grosse Tour, existe une poterne, la **poterne de la Dame Blanche**, seul accès piéton sur la face Ouest du château. Encadré par deux arcs en granit, ce passage était défendu par une herse, dont les glissières de schiste sont très bien conservées, et par deux portes successives et à sens d'ouverture opposés dont les traces de gond métalliques sont toujours visibles. Cette herse était manœuvrée d'une petite salle, située au-dessus du passage et accessible depuis un couloir débouchant au rez-de-chaussée de la Grosse Tour. Dans cette salle, deux archères opposées défendent chaque face de la courtine.

Dernier élément défensif de cette poterne, une brèche située juste au-dessus de la porte, sur le sommet de la porte, sur le sommet de la courtine, est identifiable grâce aux restes de trois corbeaux arrondis. Liés à la Grosse Tour, tous ces éléments sont comme cette dernière, datés du XIV<sup>ème</sup> siècle.

Rajoutée au cours du XV<sup>ème</sup> siècle, la **Caponnière** avait pour fonction de renforcer les défenses de la poterne, jugées sans doute trop faibles depuis l'apparition de l'artillerie. Disposant d'ouvertures de tir sur au moins deux niveaux, la Caponnière ménage un accès en chicane à la poterne et protège la base du rempart.

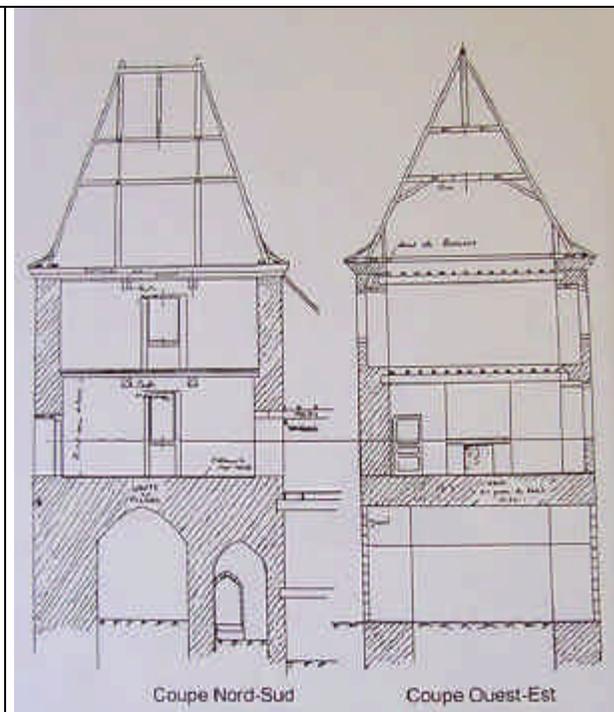
La **Tour Criminelle** s'est écroulée en 1935. Elle présentait une certaine similitude avec les tours du XIII<sup>ème</sup> siècle. Un étage de cette tour était voûté. La voûte située à peu près au niveau du chemin de ronde, comportait en son milieu un orifice circulaire, communiquant avec l'étage supérieur. Cette ouverture est à l'origine de la légende voulant que les condamnés soient jetés sur des pieux acérés et verticaux par cet orifice.

Des fouilles ont permis de dégager le **châtelet d'entrée**.

Source : DRAC



Vue depuis la cour



La tour porche - Archives DRAC Pays de la Loire



Vue depuis la cour



## LA TOUR DE L'HORLOGE

### Inscription

Inscription par arrêté du 25 mars 1929

### Historique

Ancienne Porte Angevine, elle faisait partie de l'enceinte du château. Elle date du XV<sup>ème</sup> siècle mais on relève la présence d'une belle porte en ogive et contreforts massifs qui pourraient être antérieurs à cette date.

### Descriptif

Elle a été transformée en habitation. Le corps central est compris entre deux tours ; elle est percée d'une porte charretière, voûtée, en arc légèrement brisé.



**Inscription**

Inscription par arrêté du 4 juillet 1996 (façades et toitures).

**Propriété**

Propriété publique

**Historique**

Sous l'Ancien Régime, la dénomination « grenier à sel » désigne tout à la fois le magasin d'entrepôt du sel destiné à la consommation, le ressort territorial comprenant les paroisses dont les habitants devaient s'approvisionner à ce magasin et également la circonscription judiciaire correspondant à ce territoire.

La population devait payer un impôt sur le sel qui était entreposé dans des greniers avant d'être vendu. Il semble que celui de Pouancé ait été construit au cours du XVIIIème siècle.

Vingt paroisses s'approvisionnaient en sel au grenier de Pouancé. La gabelle a encouragé une active contrebande dans cette région voisine de la Bretagne, exemptée de cette taxe.

*« Durant l'Ancien Régime, le sel y était vendu à un prix exorbitant car grevé de la gabelle, un impôt honni. L'Etat avait le monopole de la vente de cette denrée indispensable. Entreposé dans ce bâtiment pour y sécher durant deux ans, le sel était ensuite vendu dans les vingt paroisses qui ressortissaient du grenier. Qu'il soit pour pot et salière ou sel extraordinaire pour les salaisons, le sel de grenier était grossier et terreux. Non loin de Pouancé, en Bretagne, province exempte de l'impôt sur le sel, on vendait plus de vingt fois moins cher un sel clair et blanc... la tentation était forte !*

*Aussi, la nuit, des ombres se glissaient entre les haies des sentiers et des chemins de traverse. Le corps ployé sous la charge de sacs de « faux sel », les contrebandiers (faux sauniers), tentaient de franchir les lignes de brigades des gabelous (douaniers du sel).*

*En une nuit, un journalier agricole pouvait gagner presque l'équivalent d'un mois de salaire ! Mais qu'il soit capturé ou que l'on découvre du sel de contrebande chez lui et c'était l'amende, voire le bannissement, le fouet, la flétrissure sur les épaules, les galères... ».*

**Descriptif**

Bâti à l'entrée du château-fort, ce grenier se compose d'un rez-de-chaussée, assez bas, couvert par un toit à croupes.

La couverture présente une pose losangée des ardoises, caractéristique des dépendances et bâtiments utilitaires.

Les ouvertures ont été modifiées.

*« Trapue, massive, cette bâtisse située dans l'angle de la rue St-Aubin et de l'allée Louis Bessière garde quelques traces de son lourd passé. Quelques murs corrodés témoignent des dépôts dans cet ancien grenier où l'on devait s'approvisionner en sel pour pot et salière » (d'après Pouancé, André NEAU, 1998).*



**Inscription**

Inscription par arrêté du 4 juillet 1996.

**Descriptif**

*« Des siècles durant, des pigeons prirent leur envol de cette tour qui semble être la sœur ignorée de celles, toutes proches, du château fort. Deux à trois cents alvéoles garnissent l'intérieur de ce colombier. Elles étaient disposées en rangées superposées auxquelles on accédait par une échelle tournante. Il fallait en effet visiter régulièrement les nids. Seuls certains nobles avaient le privilège de pouvoir faire construire un colombier. La fuie ronde était le privilège des seigneurs de fiefs haut-justiciers.*

*Le nombre de boulins (nids) correspondait à la superficie du domaine, il était souvent en rapport avec le nombre d'arpents afin de limiter les dégradations aux cultures.*

*Ce droit de colombier était apprécié comme marque de prestige et pour la pratique de la chasse au vol » (D'après Pouancé, André NEAU, 1998).*

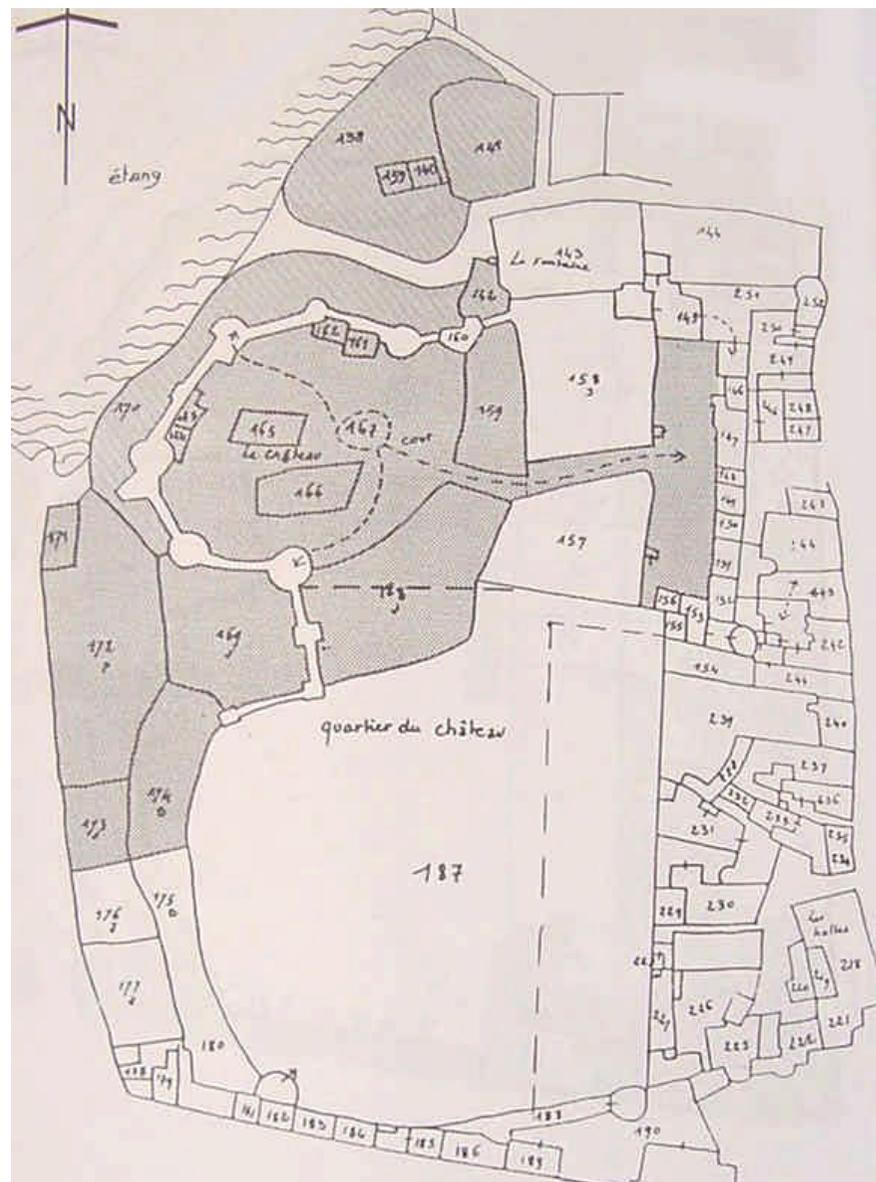


### LE SITE INSCRIT

#### 5.3. LE SITE INSCRIT : LE CHATEAU ET SES ABORDS

L'ensemble formé par le château de Pouancé et ses abords est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général.

Il s'agit de l'arrêté du 16 octobre 1931.



Source : Archives DRAC Pays de la Loire